

Paris, 25 novembre 2019

Développement de l'œnotourisme :

Atout France, le Conseil supérieur de l'œnotourisme et le Groupement national des chaînes hôtelières signent un partenariat

À l'occasion des Assises de l'œnotourisme en Val de Loire qui se sont tenues ce lundi 25 novembre 2019 à Tours, Hervé Novelli, Président du Conseil Supérieur de l'œnotourisme, Jean-Virgile Crance, Président du Groupement national des chaînes hôtelières et Caroline Leboucher, Directrice générale de Atout France, ont signé un partenariat liant les grands hébergeurs et les prestataires œnotouristiques labellisés Vignobles & Découvertes.



Jean-Virgile Crance, Hervé Novelli et Caroline Leboucher

Cette convention vise à amplifier la commercialisation de la filière et encourager le développement de l'œnotourisme.

En effet, suite aux 1ères Assises nationales de l'œnotourisme présidées par Hervé Novelli, qui s'étaient tenues en novembre 2018, il est apparu que l'œnotourisme devait se rendre plus « accessible », afin de soutenir sa croissance et attirer plus de visiteurs.

Il en est, notamment, ressorti que les grands hébergeurs devaient intégrer l'œnotourisme comme produit incontournable de leur offre, lorsqu'ils se situent à proximité du vignoble.

Atout France, le Conseil Supérieur de l'œnotourisme et le Groupement National des Chaînes Hôtelières se sont donc rapprochés pour définir les modalités d'un partenariat permettant de favoriser le développement d'une telle offre.

Dans le cadre de cette convention, Atout France, en charge de la gestion du label Vignobles & Découvertes, développera, en lien étroit avec le Conseil supérieur de l'œnotourisme, une cartographie des 5000 prestataires Vignobles & Découvertes sur l'ensemble du territoire national.

Le Groupement National des Chaînes Hôtelières facilitera, quant à lui, la mise en relation entre ses implantations hôtelières et les prestataires labellisés Vignobles & Découvertes par deux moyens :

- la cartographie mise en place par Atout France ;
- l'organisation de rencontres thématiques en région au sein des implantations hôtelières avec des prestataires labellisés Vignobles & Découvertes.

De surcroît, afin de contribuer au développement de l'œnotourisme, le Groupement National des Chaînes Hôtelières apportera son soutien financier au Conseil Supérieur de l'œnotourisme et ce, sur une période de quatre années.

La filière en quelques chiffres

La France est la 1^{ère} destination touristique mondiale (en nombre de visiteurs) et le 1^{er} pays exportateur de vin (en valeur). La filière connaît un vif succès auprès des visiteurs : 10 millions d'œnotouristes en 2016 (dont 4,2 millions d'étrangers) générant 5,2 milliards d'euros de recettes.

Les visiteurs à l'international

Au 1^{er} rang, on trouve les Britanniques et les Belges qui représentent 10% des œnotouristes en France, suivis par les Néerlandais (4%), les Allemands (3%), les Américains (2%) et les Suisses (2%). (Enquête réalisée par Atout France en 2017).

La concurrence

Ce secteur très dynamique en France doit, cependant, faire face à une concurrence très offensive : l'Italie compte 170 routes des vins et reçoit 6 millions de touristes avec un chiffre d'affaires estimé à 2,5 à 3 milliards d'euros. L'Espagne compte 27 routes des vins et reçoit 3,2 millions de visites.

A PROPOS DE

Atout France

Atout France, l'Agence de développement touristique de la France, est chargée de renforcer le positionnement de la destination France à l'international. Elle accompagne ainsi les territoires dans leur stratégie de développement et favorise le montage de projets d'investissements afin de stimuler l'offre touristique française et accroître sa qualité. Atout France met également à disposition de ses 1 300 partenaires des outils de compréhension de la demande touristique et leur propose des actions marketing et de promotion autour des marques mondiales de destinations afin de renforcer leur développement à l'international. Enfin, l'Agence est en charge de missions (classements, immatriculations, labels,) visant à garantir la qualité des prestations offertes aux visiteurs. Atout France développe ses missions à l'international grâce à un réseau de 32 bureaux répartis dans 29 pays.

www.atout-france.fr – www.france.fr  @atout_france

Le GNC

Le Groupement National des Chaînes Hôtelières, syndicat associé à l'UMIH, est le 1^{er} syndicat des HCR en France. Les groupes hôteliers en France représentent plus de 4500 hôtels / 326 000 chambres soit +50% du parc hôtelier français / 60% du nombre de salariés et du chiffre d'affaires de l'hôtellerie en France.

Le CSO

Le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, dont la présidence est assurée par Hervé Novelli, est une instance de réflexion et de proposition, constituée en association loi 1901, qui fédère les acteurs de la viticulture et du tourisme afin de développer une dynamique de l'œnotourisme en France.

CONTACTS PRESSE

Atout France : Stéphanie Cadet – 01 42 96 70 75 – stephanie.cadet@atout-france.fr

GNC : Ophélie Rota - 06 82 82 95 82 - ophelie.rota@umih.fr